AUDIT
CONSEIL
EXPERTISE

GENUYT & ASSOCIÉS
ACTHEOS

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

6 Avenue du Coq
75009 PARIS
+33 (0)1 40 16 92 93
genuyt@actheos.com
www.actheos.com

FONDATION A.R.CA.D

4 RUE KLEBER
92300 – LEVALLOIS-PERRET

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Paris
Rouen
Rennes
Le Havre
Bordeaux
Saint-Brieuc

Le présent rapport comporte 21 pages.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux membres du Conseil d'Administration de la Fondation A.R.CA.D,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation A.R.CA.D relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de réglementation comptable » dans l'annexe qui expose les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 sur les comptes annuels.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 – Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Membres.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

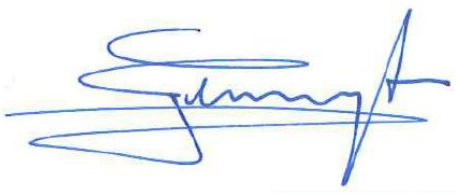
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
    - il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur leigns éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 avril 2026



SAS GENUYT & ASSOCIES
Représentée par
Charles-Antoine GENUYT
Commissaire aux comptes

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Frais d'établissement (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et v...	43 518,28	20 521,10	22 997,18	37 053,18
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	73 380,00		73 380,00	73 380,00
Constructions	660 420,00	162 976,99	497 443,01	561 833,96
Installations techniques, matériels et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	80 753,15	26 713,56	54 039,59	60 300,12
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	115 000,00		115 000,00	115 000,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations et créances rattachées				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				655,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	**973 071,43**	**210 211,65**	**762 859,78**	**848 222,26**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes sur commandes				
CRÉANCES				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations	5 932,40		5 932,40	131 400,10
Autres créances	2 011,49		2 011,49	8 079,12
Charges constatées d'avance	2 347,27		2 347,27	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres	6 179 559,30	76 605,09	6 102 954,21	6 162 590,36
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 262 986,73		1 262 986,73	1 897 690,68
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	**7 452 837,19**	**76 605,09**	**7 376 232,10**	**8 199 760,26**
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	**8 425 908,62**	**286 816,74**	**8 139 091,88**	**9 047 982,52**

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droits de reprise	1 100 175,22	1 100 175,22
Fonds propres statutaires	1 100 175,22	1 100 175,22
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
RÉSERVES		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 942 012,35	2 008 604,85
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-140 010,64	-66 592,50
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL FONDS PROPRES (I)	**2 902 176,93**	**3 042 187,57**
Fonds reportés liés aux legs ou donations	917 356,67	2 298 345,92
Fonds dédiés		
TOTAL FONDS REPORTÉS OU DÉDIÉS (II)	**917 356,67**	**2 298 345,92**
Provisions pour risques	100 000,00	100 000,00
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (III)	**100 000,00**	**100 000,00**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		180,00
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	126 732,43	23 894,86
Dettes fiscales et sociales	170 891,56	146 469,48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 921 934,29	3 436 904,69
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	**4 219 558,28**	**3 607 449,03**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (V)		
TOTAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	**8 139 091,88**	**9 047 982,52**

Compte de résultat

Postes	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens		
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	12 499,96	5 000,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	445 380,98	478 910,68
Mécénat	24 600,00	11 500,00
Legs, donations et assurance-vie	11 247,96	893 201,80
Contributions financières		
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
Utilisations des fonds dédiés	1 476 265,35	4 099 929,99
Autres produits	5 940,21	1 250,62
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**1 975 934,46**	**5 489 793,09**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	446 766,23	331 231,51
Aides financières	1 372 794,70	4 194 621,94
Impôts, taxes, et versements assimilés	4 506,28	4 054,84
Salaires	205 455,93	200 900,35
Cotisations sociales	79 787,17	83 263,40
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	86 760,81	77 881,57
Dotations aux provisions		
Reports des fonds dédiés	95 276,10	765 279,58
Valeurs comptables des immobilisations incorp. et corp. cédées		
Autres charges	748,59	31 852,62
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**2 292 095,81**	**5 689 085,81**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-316 161,35**	**-199 292,72**
PRODUITS FINANCIERS		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	233 288,21	226 569,81
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (III)	**233 288,21**	**226 569,81**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	57 137,50	19 467,59
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		

Postes	2025	2024
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**57 137,50**	**19 467,59**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**176 150,71**	**207 102,22**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**-140 010,64**	**7 809,50**
Produits exceptionnels (V)		205 598,00
Charges exceptionnelles (VI)		280 000,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**-74 402,00**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**2 209 222,67**	**5 921 960,90**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**2 349 233,31**	**5 988 553,40**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	**-140 010,64**	**-66 592,50**

Préambule

Introduction

Introduction à l'annexe

L'exercice comptable clos le **31/12/2025** a une durée de **12** mois.
L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2024** à **31/12/2024**.
Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **8 139 091,88 €**.
Le résultat net comptable est **une perte** de **-140 010,64 €**.
Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Description de l'entité

L'objet social de l'entité :
La Fondation A.R.C.A.D, Aide et Recherche en Cancérologie Digestive a pour buts :

1- d'informer et d'aider les patients atteints de tumeurs cancéreuses digestives,
2- de promouvoir la recherche clinique ainsi que des soins de qualité aux patients
3- de sensibiliser la population ainsi que les acteurs de santé pour un dépistage accru.

Les moyens mis en oeuvre :

Les moyens d'action de la fondation sont, tant sur le plan national qu'international :

- la prise en charge ou la participation au financement de programmes d'actions ou de recherche sélectionnés après appels à projets
- l'organisation de toutes actions ou manifestations pouvant contribuer à la réalisation du but poursuivi ;
- l'information sur les actions réalisées, à destination des professionnels et du public notamment ;
- l'octroi de prix, bourses, récompenses ;
- et plus généralement tous autres moyens contribuant à la réalisation des objectifs de la fondation.

Dotation et ressources

La dotation s'élève à 1 050 000 €, somme apportée par les fondateurs initiaux en vue de la reconnaissance de la reconnaissance de la " Fondation A.R.CA.D, Aide et Recherche en Cancérologie Digestive", comme établissement d'utilité publique.
La dotation peut être accrue en valeur absolue par décision du conseil.
La dotation initiale statutaire a été placée sur un compte d'assurance vie capitalisée. Au 31.12.2025 elle est valorisée à hauteur 1 437 542 €.
La dotation complémentaire est placée sur un compte de livret A. au 31/12/2025 elle est indexée sur l'inflation.
Les ressources annuelles de la fondation se composent :

1. du revenu de la dotation;
2. des subventions qui peuvent lui être accordées;
3. du produit des libéralités;
4. du produit des ressources crées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu , avec l'agrément de l'autorité compétente;
5. du produit des ventes et des rétributions perçues pour service rendu;
6. des sommes versées par les fondateurs en vertu des engagements contractés lors de la création de la fondation.

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.
Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

FAITS CARACTERISTIQUES

L'ancienne directrice madame Lama SHARARA, est actuellement arrêtée pour maladie professionnelle depuis le 5 décembre 2022. Compte tenu de la typologie de sa maladie et des échanges en cours avec mme Sharara, la somme de 100 000 € a été provisionnée en 2023. Cette provision reste inchangée à ce jour.

Liste des méthodes

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.
Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement
Bâtiments, installations et agencements	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
Matériel et outillage	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
Autres immobilisations corporelles	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Immobilisations incorporelles	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	
Autres	

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.
Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.
Cas des disponibilités en devise :
Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice.
Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Changements de méthodes

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Ainsi, pour tout exercice ouvert à compter du 1er janvier 2025, **FONDATION ARCAD** présente ses états financiers conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans ledit règlement. Ceci constitue un changement de règlementation comptable sans incidence significative sur la présentation ou le résultat des comptes annuels.

Postes du bilan et du compte de résultat

Informations relatives à l'actif

Mouvements des postes d'immobilisations

Rubriques	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets & licences	43 518			43 518
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles			11 154	
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	73 380			73 380
Constructions	660 420			660 420
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles	78 700	2 053		80 753
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	655			
TOTAL	**856 673**	**2 053**	**11 154**	**858 071**

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Amortissements et dépréciations

Amortissements	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement et de R&D						
Concessions, brevets & licences			6 465	14 056		20 521
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			11 154		11 154	
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions			98 586	64 391		162 977
Installations techniques, matériel et outil...						
Autres immobilisations corporelles			18 400	8 314		26 714
Immo. en cours, avances et acomptes						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL			**134 605**	**86 761**	**11 154**	**210 212**

Dépréciations	Brut à l'ouverture de l'exercice (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Brut à la clôture de l'exercice (D)
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de R&D				
Concessions, brevets & licences				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla...				
Autres immobilisations corporelles				
Immo. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en-cours				
Matières premières				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes				
Créances				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit - appelé non versé				
TOTAL				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent
(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice
(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

Dépréciations de l'actif circulant

Les placements financiers sont dépréciés à hauteur de 76 605 € au 31/12/2025

État des échéances à la clôture de l'exercice

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immo. financières				
Clients douteux				
Autres créances clients				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres org. sociaux				
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA				
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés				
Débiteurs divers	7 944	7 944		
Charges constatées d'avance	2 347	2 347		
TOTAL	**10 291**	**10 291**		
Prêts accordés en cours d'exercice				
Rembours. obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

État des charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Montant	Commentaire
Charges constatées d'avance	2 347	
TOTAL	**2 347**	

Informations relatives au passif

Variation des fonds propres

Rubriques	Début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Réduction	Fin d'exercice
Situation nette					
Fonds propres sans droit de reprise	1 100 175				1 100 175
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	2 008 605			66 593	1 942 012
Excédent ou déficit de l'exercice	-66 593		66 593	140 011	-140 011
TOTAL	**3 042 188**		**66 593**	**206 603**	**2 902 177**
Autres					
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL					
TOTAL GÉNÉRAL	**3 042 188**		**66 593**	**206 603**	**2 902 177**

Fonds dédiés

Rubriques	Début d'exercice	Reports	Utilisations montant global	Utilisations dont rembours.	Transferts (A)	Cloture Montant global (B)	Clôture projets sans dépense
Subventions d'exploitation							
TOTAL							
Contributions financières d'autres organismes							
TOTAL							
Ressources liées à la générosité du public							
DONS MANUELS ET LEG	2 298 346	95 276	1 476 265	1 476 265		917 357	
TOTAL	**2 298 346**	**95 276**	**1 476 265**	**1 476 265**		**917 357**	
TOTAL GÉNÉRAL	**2 298 346**	**95 276**	**1 476 265**	**1 476 265**		**917 357**	

Provisions

Nature de la provision	À l'ouverture de l'exercice	Dotations	Reprises utilisées	Solde des reprises	À la clôture de l'exercice
Provisions pour risques	100 000				100 000
Provisions pour charges	2 298 346				927 257
TOTAL	**2 398 346**				**1 027 257**

Précisions sur les dettes

Rubriques	Montant Brut	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes aux étab. de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	117 270	117 270		
Personnel et comptes rattachés	86 279	86 279		
Sécurité Sociale et autres org. sociaux	82 767	82 767		
États et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	593	593		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	1 252	1 252		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	3 912 034	3 912 034		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**4 200 196**	**4 200 196**		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des ...				

Informations relatives au compte de résultat

Concours publics et subventions

Rubriques	Union européenne	État	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation		2 500			10 000	12 500
Subventions d'investissement						
TOTAL		**2 500**			**10 000**	**12 500**

Les subventions reçues sur 2025 proviennent du CPTS Rueil Malmaison (10 000 €) pour le dépistage et de l'ASP (2 500,00 €) pou le financement du salaire de l'apprenti. Il s'agit de l'aide à l'embauche

État des charges à payer et des produits à recevoir

Charges à payer	Montant	Commentaire
Fournisseurs - Factures non parvenues	100 355	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	64 368	
Personnel - Autres charges à payer	3 771	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	26 783	
Organismes sociaux - Autres charges à payer	2 158	
État - Charges à payer		
TOTAL	**197 435**	

Produits à recevoir	Montant	Commentaire
Organismes sociaux - Produits à recevoir	-37 727	
TOTAL	**-37 727**	

Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces ainsi que de biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état par l'association ou la fondation.
Au titre de l'exercice 2025, la Fondation a bénéficié de mécénat de compétences à hauteur de 61 600 €.
Nous ne comptabilisons pas les contributions volontaires car elles représentes des montants aléatoires d'un exercice à l'autre.

Opérations et engagements hors bilan

Engagement financier ou garantie hors bilan

Nature des engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres	Provision
Engagements donnés							
TOTAL							
Engagements reçus							
TOTAL							
Engagements réciproques							
TOTAL							
Engagts sur les pensions							

Le montant des droits acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite n'est pas significatif et n'a pas fait l'objet de provision.

Engagements de crédit bail

Contrats de crédit-bail	Montant des redevances restant à payer à la clôture	Prix d'achat résiduel
Terrain Constructions Installations techniques, matériel et outillages Autres		
TOTAL		

Autres opérations non inscrites au bilan

Nature de l'opération	Montant des risques et avantages attendus de l'opération	Garanties données	Autres informations

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	Exercice N	Exercice N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			**RESSOURCES DE L'EXERCICE**		
1 - MISSIONS SOCIALES			**1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC**		
1.1. Réalisées en France			1.1. Cotisations sans contrepartie		
Actions réalisées par l'organisme	1 867 589,28	4 609 938,47	1.2. Dons, legs et mécénats		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France			Dons manuels	473 380,98	478 910,68
			Legs, donations et assurances-vie	15 966,10	784 877,38
1.2. Réalisées à l'étranger			Mécénats	6 600,00	11 500,00
Actions réalisées par l'organisme			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	41 799,63	35 782,16			
2.2. Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	62 230,89	11 342,75			
TOTAL DES EMPLOIS	**1 971 619,80**	**4 657 063,38**	**TOTAL DES RESSOURCES**	**495 947,08**	**1 275 288,06**
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	65 070,00	19 467,59	**2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS**		
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	95 276,10	765 279,58	**3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS**	1 466 265,35	4 099 929,99
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	169 753,47	66 592,50
TOTAL	**2 131 965,90**	**5 441 810,55**	**TOTAL**	**2 131 965,90**	**5 441 810,55**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
EMPLOIS DE L'EXERCICE			1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES			Bénévolat		
Réalisées en France			Prestations en nature		
Réalisées à l'étranger			Dons en nature		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS					
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT					
TOTAL			**TOTAL**		

ETAT SEPARE DES AVANTAGES ET DES RESSOURCES PROVENANT DE L'ETRANGER POUR L'EXERCICE 2025

ETAT DU CONTRIBUTEUR	DATE DE L'AVANTAGE OU DE LA RESSOURCE	PERSONALITE JURIDIQUE DU CONTRIBUTEUR	NATURE DE L'AVANTAGE OU DE LA RESSOURCE	CARACTERE DIRECT OU INDIRECT DE L'AVANTAGE OU DE LA RESSOURCE	MODE DE PAIEMENT	MONTANT OU VALORISATION DE L'AVANTAGE OU DE LA RESSOURCE
ALLEMAGNE	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	CB, PAYPAL	185,00
ARGENTINE	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	PAYPAL	100,00
AUSTRALIE	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	VIREMENT	30,00
BELGIQUE	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	CB	450,00
CANADA	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	CB, PAYPAL	167,00
DANEMARK	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	CB	100,00
EMIRATS ARABES UNIS	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	CB	100,00
ESPAGNE	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	CB	10,00
ETATS-UNIS	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	CB, PAYPAL	635,00
IRLANDE	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	PAYPAL	5,00
ITALIE	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	CB, PAYPAL	150,00
JAPON	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	CB	20,00
LUXEMBOURG	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	CB	205,00
MAROC	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	CB	94,00
ROYAUME-UNI	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	CB, PAYPAL, VIRT	1 485,00
SUISSE	2025	PERSONNE PHYSIQUE	DON	DIRECT	CB, PAYPAL	1 285,00